



Négociation préalable SNUipp-FSU /IA-DASEN 06 Préavis de grève du 1^{er} décembre 2014 : Modification de la carte de l'Education prioritaire



Nous, élu-e-s du SNUipp-FSU 06, avons solennellement demandé à M. l'Inspecteur d'Académie DASEN, au nom des personnels que nous représentons, des familles et des enfants des écoles concernées, de prendre en compte nos revendications et de nous assurer du maintien en l'état de l'ensemble des secteurs prioritaires des Alpes maritimes.

Nous avons sollicité de la part de l'IA-DASEN une intervention auprès de Madame le Recteur et Madame la Ministre pour les inciter à revoir le cadrage national de ce dossier, défectueux à la fois en termes de moyens et de méthodes de travail.

Nous contestons en effet la validité et l'utilisation faites des quatre critères nationaux et dénonçons l'application d'un dogme national qui pénalise les écoles primaires « isolées » et celles entraînées vers la sortie par la mixité sociale de leur collège de secteur.

Trois principes d'analyse guident le positionnement du SNUipp-FSU :

1) Le Ministère de l'Education Nationale déploie une carte de l'Education Prioritaire (EP) à moyens constants (voire en baisse en métropole si on considère les dotations exceptionnelles de Mayotte et de la Guyane), en définissant une enveloppe budgétaire sans s'occuper de sa cohérence avec les besoins réels.

Le gouvernement agit comme si la crise n'était pas là et si les politiques économiques d'austérité de ces dernières années avaient réussi à juguler le chômage de masse et à trouver une solution aux mouvements de concentration urbaine vers toujours plus d'homogénéité sociale. Non, les moyens alloués ne sont pas suffisants ! Voilà une raison de plus pour ne pas sanctionner les écoles déjà dans l'Education Prioritaire et qui ne sont pas concernées par une évolution significative à la hausse de la situation sociale de leurs élèves et de leurs familles.

2) Au plan du pilotage, isoler les collèges dans les réseaux pour l'attribution des moyens est une erreur qui produit de l'absurde comme l'illustrent les sorties « mécaniques » des écoles isolées et des écoles cannoises de Ranguin/La Frayère. Pour le SNUipp-FSU, il faut considérer les réseaux dans leur ensemble en appliquant les indicateurs également au niveau du premier degré et en prenant en compte les données de la politique de la ville.

Les écoles de Drap Condamine et Nice Flore ne doivent pas être isolées du réseau d'Education Prioritaire auquel elles appartiennent à ce jour (elles s'inscrivent dans les projets pédagogiques de ces réseaux, bénéficient de l'intervention des coordonnateurs ZEP, leurs directeurs/trices siègent au comité exécutif). Ce qui doit prévaloir, c'est bien une logique d'inclusion en distinguant si besoin le secteur du collège et le REP.

3) Corollaire du point précédent, la nécessaire prise en compte du territoire qu'on ne peut rendre invisible. L'exemple Cannois est frappant de ce point de vue. En isolant les collèges mixtes dans les réseaux, on risque de faire sortir un quartier périphérique entier de l'Education Prioritaire. Pourtant on ne fera pas disparaître le quartier et ses problématiques sociales et scolaires pour autant.

Alors que la réforme territoriale est engagée et que la « priorité au primaire » est inscrite dans la loi de refondation, quel paradoxe de rendre invisibles écoles et territoires dans la redéfinition de l'Education Prioritaire du pays !

Face aux renforcements des ségrégations sociales et des effets de la crise sur les plus fragiles, c'est un désastreux message d'abandon délivré par l'Education Nationale à ces élèves à qui il faudrait pourtant plus et mieux parce qu'ils ont moins !

Partant de cette analyse, notre questionnement est multiple :

- Etes-vous prêt à maintenir les écoles « isolées » ou « en voie d'isolement » des Alpes-Maritimes en REP, compte tenu du contexte local (Drap, Nice Flore)?

Réponse de l'IA-DASEN : Les arbitrages sont ministériels, la réponse ne m'appartient pas à ce jour.

- Serons-nous destinataires dès aujourd'hui des documents d'analyse chiffrés que vous utilisez pour préparer le groupe de travail écoles?

Réponse de l'IA-DASEN : Oui, les documents seront communiqués aux organisations élues au CTSD mardi 25/11 au plus tard.

- Confirmez-vous que le REP Carrossois dont la cohérence territoriale est forte, sera reconduit dans son ensemble?

Réponse de l'IA-DASEN : Nous étudierons la constitution du REP au plus près de la situation des écoles lors du GT.

- Confirmez-vous que l'Education Prioritaire sera maintenue à Cannes La Bocca ?

Réponse de l'IA-DASEN : Je ne procèderai pas à une remontée des chiffres bruts de Cannes à Madame le Recteur, sans une prise en compte du territoire.

Le SNUipp-FSU prend acte de cette première ouverture et de la volonté de dialogue affichée (GT écoles, transmission de données chiffrées à l'échelle du premier degré).

Le mandat général du SNUipp-FSU reste « pas de sortie pour les écoles de l'Education Prioritaire ». Le secrétaire Général du SNUipp a écrit en ce sens à Madame la Ministre ([lire ici](#)). Sans garantie suffisante de ce point de vue, nous maintenons la grève.